



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

LA COLERE des SANS TRAINS ET LES EXIGENCES POUR PLUS de TRAINS ONT RESONNE AU SENAT LE 14 AVRIL 2026 !!!

@=@

Afin de peser sur le débat devant débiter le 15 Avril 2026 au SENAT au sujet du projet de Loi-cadre sur le développement des transports, un rassemblement a eu lieu aux abords du SENAT le 14 Avril dernier où se sont retrouvés des collectifs, des associations d'usagers, la Fédération CGT des cheminots, des sénateurs et sénatrices.

A l'appel du Collectif « La Colère des Sans Trains », la Convergence Nationale Rail (CNR) avec certains de ses collectifs, a pu appuyer les exigences qui se sont exprimées dans ce rassemblement parisien devant plusieurs médias (radios, presse écrite...). A cet égard, il a été dénoncé le fait que le projet de loi-cadre s'avère très en-deçà des ambitions affichées. Pire il consacre d'une certaine façon le désengagement financier de l'Etat et il remet au goût du jour les « fumeux PPP », Partenariats Publics Privés qui sont en définitive des Partenariats Pour le Privé, dans la mesure où l'expérience démontre qu'en fine, c'est l'argent public, l'argent des contribuables, qui paie la plupart des investissements.

Ainsi les pistes de financement envisagées sont très aléatoires puisqu'il est proposé de prélever à l'horizon **2036** seulement 2,5 milliards d'euros par an sur les bénéfices des sociétés autoroutières alors que celles-ci déclaraient en 2024, **des bénéfices de l'ordre de 4,4 milliards d'euros !**

Si rien n'est fait de conséquent en matière de financement, on va vers de nouvelles fermetures de lignes, de gares, de guichets et vers un affaiblissement du niveau de sécurité sur les lignes restantes ouvertes au service (*lignes de desserte fine du territoire*) avec une perte sérieuse d'attractivité.

Ce projet de loi-cadre, adopté en Commission du développement durable du Sénat le 08 Avril 2026, prévoit d'augmenter la participation financière des usagers en indexant automatiquement les tarifs sur l'inflation et ce, avec l'approbation de la FNAUT !!!

En appui des amendements transmis par nombre de Collectifs d'usagers dont ceux travaillés par la CNR, il a été rappelé un certain nombre de revendications et exigences, **à savoir :**

- a) Mise en œuvre d'un plan d'urgence national de financement, permettant de procéder aux travaux de maintenance nécessaires sur certaines lignes et d'engager des études et de prévoir les financements nécessaires, visant à rouvrir d'autres lignes, répondant aux besoins croissants de mobilité, de transport de marchandises par rail et d'attractivité des territoires. Dans ce cadre, la priorité doit être donnée aux lignes qui pour des raisons diverses connaissent un trafic insuffisant et aux lignes transversales. Les trains d'équilibre du Territoire (TET) avec la relance des **trains de nuit** portant la dimension « **trains autocouchettes** » doivent être privilégiées. La même exigence porte sur le développement des **activités FRET avec l'outil SNCF**.
- b) Avec d'autres forces, la CNR revendique la mise en place rapide d'un **moratoire** sur l'ouverture à la concurrence des activités TER de la SNCF sous le triple aspect : *organisation de la production/ impacts pour les usagers-qualité de service/ aspects sociaux*. Cela permettrait de procéder à un premier bilan quand déjà les **surcoûts financiers** liés à cette ouverture à la concurrence se chiffrent à plus de **4 milliards d'euros** d'argent public.

Plusieurs pistes de financement pour développer les infrastructures de transport, en lien avec les enjeux environnementaux, ont été développées, comme :

- 1) La création d'une **ECOTAXE** (taxe Poids Lourds) pour les trafics routiers en transit, comme cela se fait dans certains pays européens (Allemagne, Suisse...). Cette taxe pourrait aller de **0,10 cts à 0,30cts d'euros du km** qui, au regard des millions de camions étrangers qui traversent notre pays sans pratiquement rien payer, pourrait rapporter plusieurs milliards d'euros.
- 2) Afin de battre en brèche, la rhétorique bien connue « *les caisses de l'Etat sont vides* », la solution de mobiliser les ressources de la **TICPE** (*Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energiques*) a été saluée et encouragée ! Et pour cause cette taxe rapporte **38 milliards d'euros par an dont 18 milliards d'euros sont consacrés au désendettement de l'Etat**. Avec les 20 milliards d'euros restants, on pourrait utilement financer la modernisation, le développement des infrastructures de transport. Ce sera tout l'enjeu de l'élaboration de la **loi pluriannuelle de financement** qui devrait succéder à la loi-cadre en débat ces jours-ci.

Pour finir, la CNR a rappelé qu'elle milite pour abroger le rapport du **Préfet PHILIZOT** et ses dispositions qui consistent à classer les lignes ferroviaires selon leur « **rentabilité économique** ». Ces dispositions qui ont servies à légitimer des fermetures, occultent complètement les services que rendent ces dessertes ferroviaires aux populations, aux territoires, au tissu industriel, du point de vue de l'environnement, de l'aménagement du territoire ...

Le rassemblement du 14 Avril 2026 s'est conclu par un APPEL à manifester le Samedi 30 Mai 2026 devant la gare de CLERMONT-FERAND.

Paris le 10 Avril 2026

